

Commune de CANY-BARVILLE
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 13 décembre 2010
COMPTE-RENDU DE PRESSE

L'an deux mil dix, le treize décembre, à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, Maire.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre THEVENOT Maire – M. Sylvain MAILLARD – M. Rémi GOUDSMETT – M. Jean-Charles FONTAINE – Mme Christel CARPENTIER et M. Michel BAUDRY – Adjoints au Maire

Mme Marie-Ange FLEURY-LEGENDRE – Messieurs Michel LEVIEUX - Pierre-Yves JEGAT – Nicolas MOLETTE – Pascal LARGILLET – Benoît MARCHIS - Mme Marlyse DOULET – M. Jean-Yves STEPHAN – Mmes Magali GERVAIS et Cécile HERVIEUX – conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Emmanuel COTTIN (pouvoir à M. Michel LEVIEUX)

M. Noël DECURE (pouvoir à M. Rémi GOUDSMETT)

M. Agostinho GONCALVES (pouvoir à M. Michel BAUDRY)

Mme Odile MARCHAND (pouvoir à M. Benoît MARCHIS)

Absente excusée : Mme Martine AUGER.

Absents : Mme Valérie BAILLET et M. Alain PELLEZ.

Date de convocation : 06 décembre 2010.

Monsieur le Maire constate le quorum, ouvre la séance à 20h30.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Charles FONTAINE a été élu secrétaire de séance.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2010

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

Acquisition de matériel informatique : approbation du marché

Suite à la consultation publique organisée, et conformément à l'avis de la commission d'achat public, le conseil municipal a délibéré pour approuver l'attribution des deux lots suivants :

- lot 1 : fourniture d'ordinateurs et licences
- lot 2 : équipement de salles de classe en vidéoprojecteurs et écrans muraux et écrans interactifs.

Adopté à l'unanimité.

Restauration scolaire : avenant 1 - délai de prolongation marché La Normande

Le service de restauration scolaire est assuré par la livraison de repas en liaison froide. Afin d'assurer la continuité du service, un avenant de prolongation de délai de quatre mois a été adopté à l'unanimité. Une nouvelle consultation publique sera organisée au 1^{er} trimestre 2011.

Exploitation du marché hebdomadaire et de la fête foraine :

- Attribution du marché de délégation de service

Par délibération en date du 12 juillet 2010, le conseil municipal a décidé de recourir à la délégation de service public, procédure simplifiée pour l'exploitation du marché hebdomadaire et des fêtes foraines, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Conformément aux résultats de la consultation et de l'avis de la commission d'achat public, le conseil municipal a accepté, l'offre la mieux-disante.

Adopté à la majorité – 2 abstentions.

- Détermination du prix du mètre linéaire

A compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs des droits de place sur le marché sont ainsi définis :

- pour le marché hebdomadaire : le prix du mètre linéaire à 0,60€ sur 3 mètres de profondeur, au-delà 0,20€ du mètre supplémentaire
- pour les marchés à thème : 2,50€ le prix du mètre linéaire
- pour la fête foraine : 0,60€ du mètre carré applicable 5 fois pour la période considérée.

Adopté à l'unanimité.

Rondes nocturnes de sécurité

Une société de gardiennage assure des rondes nocturnes toutes les nuits sur le territoire de la commune. Elle surveille l'ensemble des bâtiments et signale les anomalies constatées. Elle est en mesure de prévenir ou signaler des comportements suspects.

Conformément aux résultats de la consultation et de l'avis de la commission d'achat public, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, l'offre la mieux-disante.

Implantation d'un abri-bus

Afin de sécuriser le point de collecte des élèves et de leur permettre d'attendre le bus dans de meilleures conditions, le conseil municipal a souhaité installer un abri bus au hameau du bas de Barville.

Vu l'environnement du site, il est nécessaire de réaliser une construction qui s'intègre dans le paysage, avec des matériaux durables, comme le bois, la brique et l'ardoise.

Conformément aux résultats de la consultation et de l'avis de la commission d'achat public, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, l'offre la mieux-disante.

Aménagement de la Trésorerie et de la mairie – avenant au lot 7 – Electricité.

Un avenant en plus-value a été approuvé à l'unanimité pour le lot Electricité, portant le nouveau montant du marché à 79 269.33€ HT

Direction Générale des Finances publiques : engagement partenarial avec la commune

L'engagement partenarial à intervenir avec la Direction Générale des Finances publiques a pour objectif principal d'améliorer la qualité des échanges, autour de quatre axes majeurs de progrès en matière de gestion publique locale :

- faciliter la vie de l'ordonnateur, en développant, en enrichissant et en dématérialisant les échanges,
- améliorer le service aux usagers : maîtriser les délais de paiement et améliorer les conditions de recouvrement en modernisant et en optimisant les chaînes de recettes et de dépenses
- offrir une meilleure lisibilité aux décideurs en améliorant la qualité comptable
- développer l'expertise financière au service des responsables.

Cet engagement partenarial n'a aucun impact budgétaire.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir.

Adopté à l'unanimité.

Téléthon : don d'heures du personnel communal les 3 et 4 décembre 2010

A l'occasion des animations du Téléthon, 33 agents se sont portés volontaires pour travailler bénévolement le samedi 4 décembre 2010.

Dans le but de valoriser ce don d'environ une centaine d'heures, le conseil municipal accorde une subvention d'un montant de 900 € à l'AFM.

Adopté à l'unanimité.

Personnel communal : transformation du poste de l'accueil à compter du 1^{er} janvier 2011.

Considérant le départ à la retraite d'un agent, il est nécessaire d'adapter le poste au profil de l'agent nouvellement recruté.

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2011, et de créer un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe, à la même date.

Adopté à l'unanimité.

Personnel communal : renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime

Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec le CDG 76 pour le service de médecine préventive, utile pour veiller à la sécurité des agents dans leurs missions, et à la protection de leur santé.

Adopté à l'unanimité.

Personnel communal : journée de solidarité envers les personnes âgées

Une journée de congé ou de récupération sera retenue en 2011, au titre de la journée de solidarité envers les personnes âgées.

Adopté à l'unanimité.

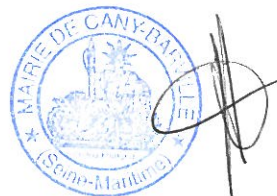
Communications :

Maternelle les Lutins : compte-rendu du conseil d'école du 21 octobre 2010.

Communauté de communes de la Côte d'Albâtre : compte-rendu du conseil communautaire du 08 décembre 2010.

La séance est levée à 23h05.

Fait à Cany-Barville, le 14 décembre 2010.



Le Maire,

Jean-Pierre THEVENOT.